



## PÔLE PERSONNES ÂGÉES

**Clémence DESSE-MÉZIÈRES**  
Directrice

**Secrétariat**  
Tél. : 02 38 74 42 89  
Fax : 02 38 74 48 59

Saran, le lundi 7 décembre 2020

**Nos réf : CDM/EL 20D553**  
PJ : /

### **Objet : épidémie de COVID 19 – Point d'informations sur les EHPAD et USLD**

**Dossier suivi par :**  
**Clémence DESSE-MÉZIÈRES**

Madame, Monsieur,

**Bureau des Admissions- Facturation**  
Tél. : 02 38 74 40 32

A la suite des dépistages élargis effectués au sein de toutes les résidences la semaine dernière, je vous dresse, ci-après, un état de la situation à ce jour.

**Service des mandataires judiciaires à la protection des majeurs**  
Tél. : 02 38 74 43 04

A la suite du dépistage du 1<sup>er</sup> décembre 2020 et des tests réalisés individuellement et au cas par cas depuis, au sein de la résidence Le Bois fleuri, nous comptabilisons 115 résidents atteints du COVID. Une 50<sup>aine</sup> d'entre eux est prise en charge dans l'unité COVID dédiée au 1<sup>er</sup> étage et, compte-tenu de sa capacité limitée, les autres sont pris en charge dans leur service et chambre habituels.

**USLD EHPAD Le Bois fleuri**  
1160 rue Passe Debout  
45770 Saran  
Tél : 02 38 74 49 87 (Bâtiment A)  
Tél : 02 38 22 86 20 (Bâtiment B)

Plusieurs facteurs ont pu être objectivés et permettent d'expliquer la propagation du virus au sein de nos services ; leur analyse nous a, évidemment, conduits à revoir nos organisations :

- le non-respect des gestes barrières par certains visiteurs / familles avant la suspension des visites ;
- la réalisation de déménagements et de transferts d'un nombre important de résidents COVID+ au sein de l'unité dédiée sur Saran qui a nécessité des transferts de résidents asymptomatiques vers d'autres services ;
- le difficile port du masque par les résidents ;
- la difficulté à faire respecter le confinement à certains résidents : résidents déments, résidents déambulants, résidents fumeurs, portes de chambre qui ne sont pas maintenues fermées, ...
- le fait que des professionnels COVID+ asymptomatiques travaillent.

**EHPAD Pierre PAGOT**  
21 rue Georges Pompidou  
45100 Orléans  
Tél : 02 38 22 61 20

**EHPAD Les Écureuils**  
20 rue de la Corne de Cerf  
45800 Saint Jean de Braye  
Tél : 02 38 55 48 40

Au regard de ces éléments et de l'ampleur de la contamination, il a été acté le maintien des résidents dans leur chambre. Aussi, leur prise en charge se fera dans leur service habituel sauf si leur état venait à se dégrader et justifiait un transfert soit vers le CHR d'Orléans (NHO) soit vers Saran, établissement équipé d'oxygène mural.

Autant que possible, nous faisons en sorte d'adapter le nombre de professionnels (en particulier infirmiers et aide-soignants) à chaque secteur (COVID ou non COVID). Cette répartition se fait nécessairement en fonction des ressources disponibles et des renforts humains mobilisables. Je tiens à vous préciser que la réserve sanitaire a été activée ce vendredi 4 décembre et les premiers renforts ont pris leurs postes dès aujourd'hui.

Les portes des services sont désormais maintenues fermées de sorte de permettre un cloisonnement systématique des unités.

De nouveaux dépistages élargis des résidents et des professionnels sont prévus et organisés aux dates suivantes :

- Résidence Le Bois fleuri (Bâtiment A et B) : le mardi 8 décembre ;
- Résidence Pierre Pagot : le mercredi 9 décembre ;
- Résidence Les Ecureuils : le mercredi 9 décembre.

Les référents familiaux de chaque résident concerné sont avisés individuellement par téléphone, en particulier en cas de résultat positif au COVID.

Conformément aux recommandations ministérielles et gouvernementales en vigueur, dès lors qu'il y a des cas positifs dans les services et que les résultats des prélèvements réalisés ne sont pas connus, les visites **sont suspendues**. Les visites peuvent reprendre **lorsqu'aucun nouveau cas n'est survenu dans les 10 derniers jours**.

Aussi et compte-tenu des dates de dépistage annoncées, une reprise des visites, y compris sur rendez-vous, n'est pas envisageable **avant janvier désormais** et, en fonction de l'évolution du contexte local, ces décisions pourront être prolongées.

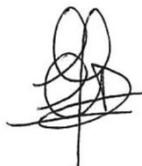
En effet, dans l'état actuel de la situation et au regard du nombre très important de résidents atteints du COVID, nous ne pouvons nous permettre de prendre aucun risque.

L'ensemble des équipes a parfaitement conscience que ces restrictions sont de nature à affecter psychologiquement votre proche et vous-même mais celles-ci sont inévitables pour enrayer la propagation de l'épidémie et imposées par les autorités compétentes. Leur mise en œuvre, dans nos établissements, se fait en lien avec les services de l'ARS qui sont régulièrement avisés de l'évolution de la situation locale.

Soyez assuré(e) que l'ensemble de la communauté professionnelle fait le maximum pour assurer une continuité de prise en charge de qualité pour chaque résident en dépit d'une charge de travail intense et un contexte très tendu ; son engagement est quotidien auprès de tous pour apporter soins, aide et soutien nécessaires. Comme vous le savez, les professionnels sont fortement mobilisés et investis.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre patience et je vous en remercie. La direction du Pôle Personnes âgées se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles interrogations.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération la meilleure.



**Clémence DESSE-MEZIERES**  
**Directrice du Pôle Personnes âgées**